

Marcel Kahn succède à Michel Dupuydauby à la vice-présidence de l'AMICE

Paris, le 14 juin 2011 – L'assemblée Générale annuelle de l'AMICE (l'Association des Assureurs Mutuels et Coopératifs en Europe) s'est tenue à Bruxelles le 08 juin 2011 et a élu à l'unanimité à cette occasion Marcel Kahn, Directeur Général de la MACSF, vice-Président de l'AMICE, en tant que représentant de la ROAM. Il succède à Michel Dupuydauby qui terminait son mandat de 6 ans de membre du Bureau et vice-président de l'AMICE. Marcel Kahn est par ailleurs, membre du Bureau et de la Commission Exécutive de la ROAM et il en est également le Secrétaire Général Trésorier. Il est également membre de la Commission Exécutive de la FFSA et membre du Conseil d'administration de la FFSA.

Dans ses remerciements devant ses collègues mutualistes européens, Marcel Kahn a insisté sur deux sujets qu'il souhaitait promouvoir au sein de l'AMICE :

1°) La reconnaissance du modèle mutualiste et de ses spécificités au niveau européen par tous moyens compte tenu entre autres, de l'application prochaine de la réforme Solvabilité II.

2°) La défense et la promotion des mutuelles de petite et moyenne taille dont il s'emploiera à continuer à faire entendre la voix comme acteurs essentiels de l'économie aussi bien au niveau européen qu'au niveau français.

A propos de la ROAM :

La Réunion des Organismes d'Assurance Mutuelle (ROAM) est un syndicat professionnel (Président : Olivier Désert, Délégué Général : Marie-Hélène Kennedy) au service des Sociétés d'Assurance Mutuelle (SAM) depuis 155 ans. Elle regroupe aussi bien des SAM professionnelles, à caractère national ou régional, généralistes ou spécialisées et qui distribuent avec ou sans intermédiaires commissionnés. Les 44 SAM de la ROAM assurent chaque année près de 4 millions de sociétaires et ont réalisé 11 milliards d'euros de CA en 2009. 3 membres Partenaires sont désormais adhérents à la ROAM.

A propos de l'AMICE :

L'AMICE est l'association des assureurs mutuels et des coopératives d'assurance en Europe. Son objectif premier est de faire entendre la voix du secteur de l'assurance mutuelle et coopérative en Europe et de garantir la prise en compte des intérêts de ses membres afin de créer des conditions de marché équitables pour tous les assureurs en Europe, indépendamment de leur forme juridique. Ce secteur représente un tiers des entreprises d'assurance en Europe et près de 25 % des primes. L'AMICE compte 120 membres directs et 1 600 membres indirects et est par conséquent le porte-parole d'une part importante du secteur de l'assurance. Asmo Kalpala est Président de l'AMICE depuis sa fondation en 2008; il est également président et CEO de Tapiola Group, l'un des principaux groupes assureurs finlandais.

Contacts :

ROAM

Marie-Hélène KENNEDY – Délégué Général

+33 1 42 25 84 86 / mh.kennedy@roam.asso.fr / secretariat@roam.asso.fr

MACSF

Marie-Anne Belembert – Directeur des Communications Groupe

+33 1 71 23 87 76 / marie-anne.belembert@macsf.fr